



Tri des déchets, prenons tous de bonnes habitudes !

Guide de gestion des déchets à Bonifacio

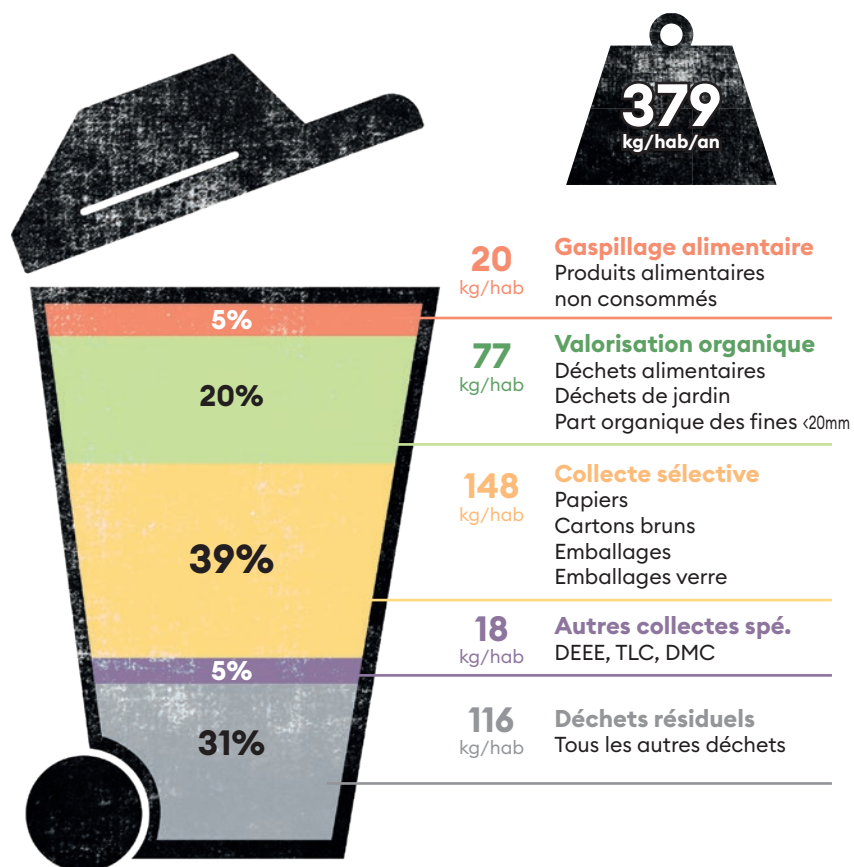
► Professionnels

► Visiteurs



1 De *bonnes* raisons de trier

Que contenait notre poubelle en 2023 ?



Pourquoi nous améliorer ?



POUR PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

Notre territoire insulaire possède une biodiversité riche et unique, avec de nombreux habitats naturels protégés. Le tri des déchets aide à éviter la pollution de ces environnements fragiles, que ce soit sur terre ou en mer, et protège la faune et la flore locales.



POUR ÉCONOMISER NOS RESSOURCES NATURELLES

Le recyclage des matériaux permet de réutiliser les ressources naturelles, comme le verre, le métal, le papier, et le plastique, évitant ainsi l'extraction et l'exploitation de nouvelles ressources. Cela contribue à la conservation des matières premières et à la réduction de l'empreinte écologique.



POUR RÉDUIRE LES COÛTS DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le tri de nos déchets permet de diminuer la taxe d'impôts locaux liés à la gestion des déchets. Si nous ne trions pas nos biodéchets nous serons surtaxé(e)s de 30%.



POUR PROTÉGER NOS PLAGES ET LITTORAUX

Le tri des déchets, en particulier des plastiques, contribue à réduire la pollution marine et protège les zones côtières de la dégradation, préservant ainsi l'attractivité touristique de l'île.



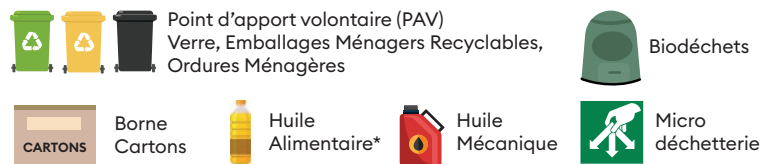
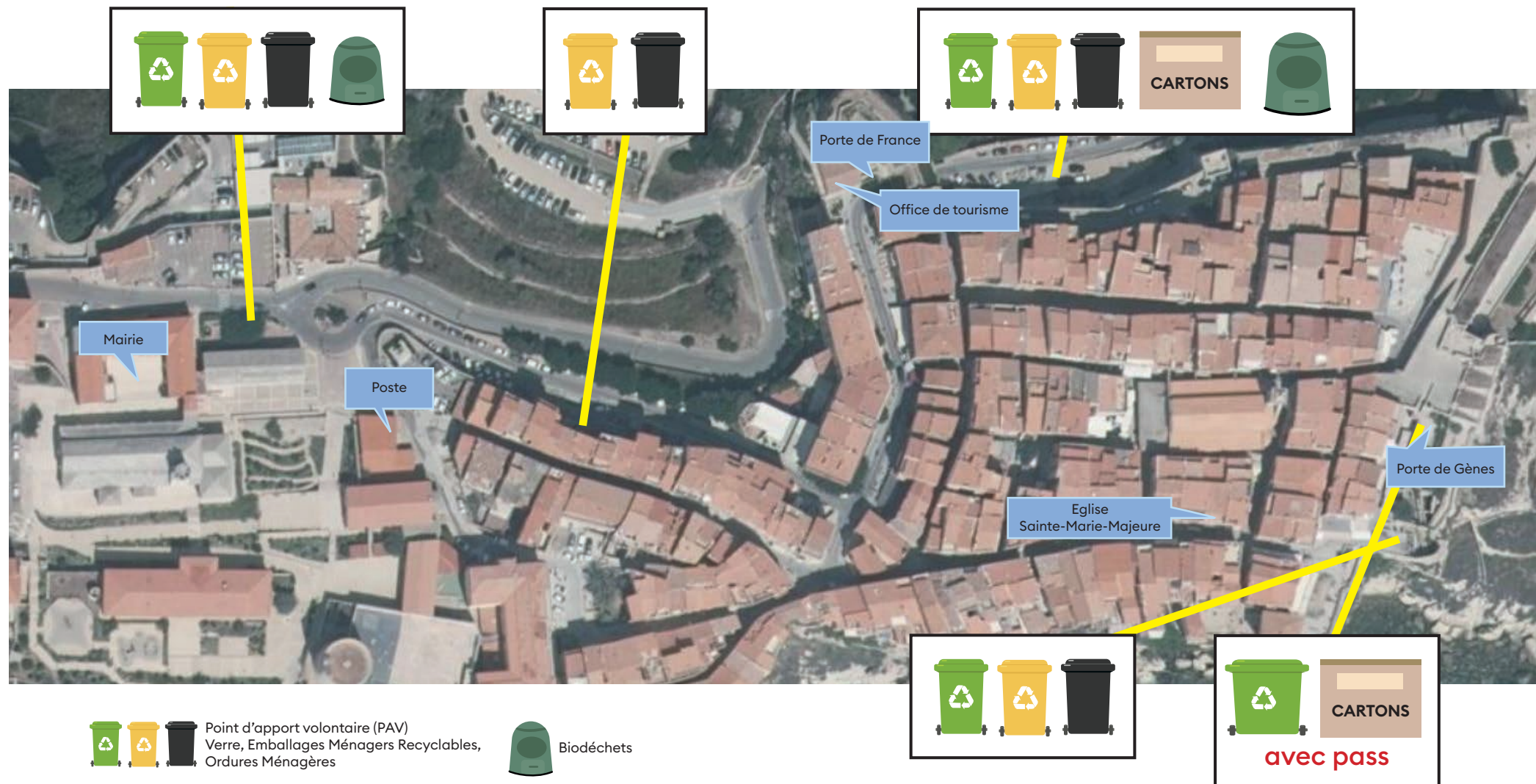
ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET SENSIBILISATION

Le tri des déchets est également une question de responsabilité citoyenne et communautaire. En participant activement au tri, les professionnels du territoire peuvent sensibiliser leur entourage à l'importance de la gestion des déchets et promouvoir une culture de respect de l'environnement.

2 La *bonne* poubelle, au *bon* endroit

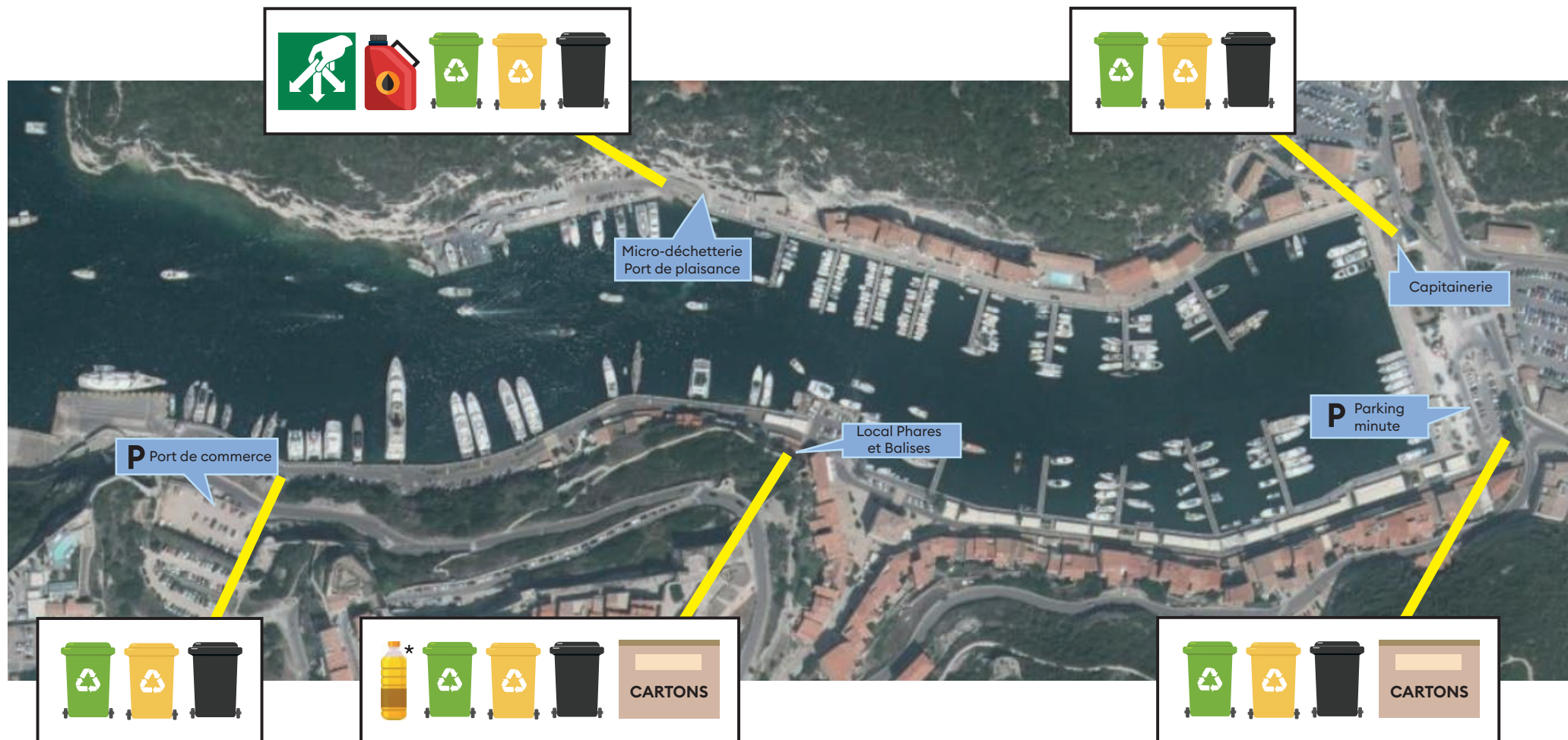


Haute-Ville de Bonifacio



*si collecte déléguée à un privé

2 La *bonne* poubelle, au *bon* endroit



   Point d'apport volontaire (PAV)
Verre, Emballages Ménagers
Recyclables, Ordures Ména-

 Borne
Cartons

 Biodéchets

 Huile
Alimentaire*

 Huile
Mécanique

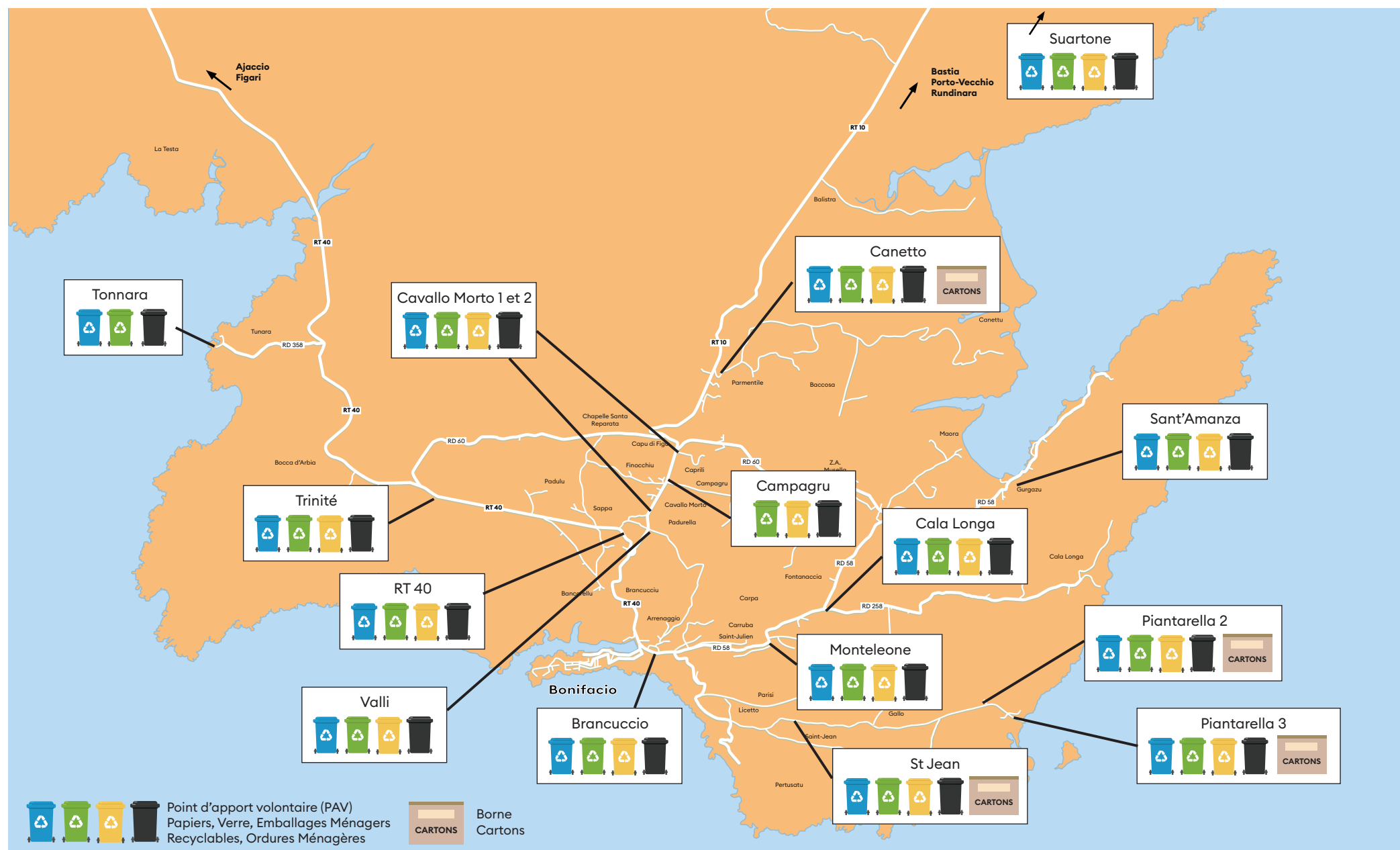
 Micro
déchetterie

*si collecte déléguée à un privé

2 La *bonne* poubelle, au *bon* endroit



Aux alentours de Bonifacio



3 Emballages, les *bons* gestes



Quelques astuces :

- **Séparez tous leurs éléments**, car s'ils sont imbriqués ils ne sont pas reconnus comme étant recyclables par les procédés de la chaîne de tri et ne pourront donc pas être recyclés.
- **Videz-les mais inutile de les laver.**
- **Déposez-les en vrac ou dans des sacs transparents ou jaunes translucides**, car s'ils sont dans un sac noir ou opaque, ils seront écartés automatiquement par les machines du centre de tri et ne seront pas recyclés.

4 Papiers, les *bons* gestes



Et en plus, c'est facile !

Inutile d'enlever les agrafes, les spirales ou les couvertures plastifiées, le processus industriel de tri est équipé de machines qui le font directement.

5 Verre, les *bons* gestes



Toujours aussi facile !

Inutile de retirer les bouchons, couvercles ou étiquette, le processus industriel de tri est équipé de machines qui trient les indésirables



Faux amis :

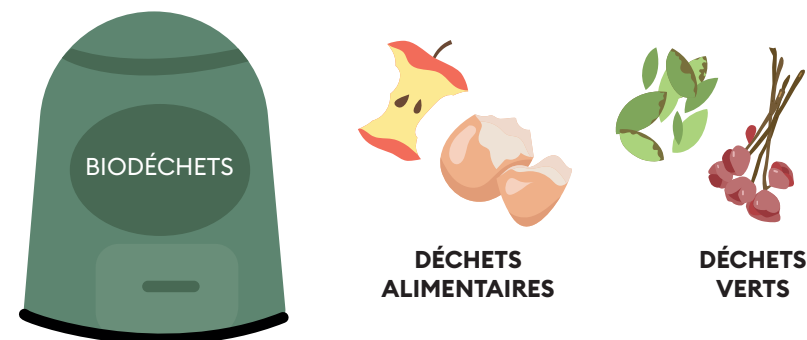
les ampoules, les vitres et vaisselle à déposer en recyclerie pour une autre filière de recyclage



Astuce :

A déposer entre 7h00 et 21h00 pour éviter les nuisances sonores

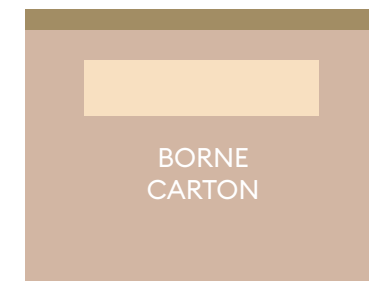
6 Autres déchets, les *bons* gestes



CARTONS
PLIÉS



BORNE
CARTON



Astuce :

Bien fermer les sacs. Ne pas mettre de produits toxiques

7 Calendrier de collecte, le *bon* moment



HAUTE SAISON : 20 avril au 20 octobre

BASSE SAISON : 21 octobre au 19 avril

EMBALLAGES



En PAV*

sur toute la commune
(voir localisation en p4, p6 et p8)

Interdiction de déposer au sol

VERRE



En PAV*

sur toute la commune
Local Porte de Gênes et Local Phare et Balise
(voir localisation en p4, p6 et p8)

Interdiction de déposer au sol



**En porte à porte
au passage du camion**
Bar, restaurant, hôtel

**Interdiction de déposer les
bacs sur la voie publique**

HAUTE SAISON

Entre 7h et 11h
7j/7

BASSE SAISON

Entre 7h et 11h
Du lundi au samedi

CARTONS



En PAV*

sur toute la commune
(voir localisation en p4, p6 et p8)



**En porte à porte
au passage du camion**

HAUTE SAISON

Haute ville : dès 13h
Marine : dès 15h
7j/7

BASSE SAISON

Entre 7h et 10h
Du lundi au samedi

BIODÉCHETS



Haute-Ville : En PAV*

Porte de France, Loggia de l'Arsenal
et avec badge pour la haute ville
(voir localisation en p4, p6 et p8)

Interdiction de déposer au sol



**Marine :
En porte à porte**

HAUTE SAISON

A partir de 15h
7j/7

BASSE SAISON

A partir de 15h
du lundi au samedi

ORDURES MÉNAGÈRES



En PAV*

sur toute la commune
(voir localisation en p4, p6 et p8)

Interdiction de déposer au sol



**En porte à porte
au passage du camion**

HAUTE SAISON

Marine :
entre 14h30 et 16h
Haute ville :
entre 13h et 14h30
7j/7



Des questions ?

Contactez directement les ambassadeurs du tri
07 76 62 34 00
tri.environnement@cc-sudcorse.fr

***Point d'Apport Volontaire**

8 Solutions alternatives, les bons plans

Les déchetteries

Recyclerie publique du SYVADEC

Accès des professionnels autorisés, gratuit et illimité pour tout dépôt de :

- Objets et matériaux de la maison : meubles, jeux et jouets,
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Métaux
- Cartons
- Articles de sport et loisirs

Sur présentation d'un badge recyclerie et quel que soit le véhicule utilisé.

HORAIRE :

Du lundi au samedi :
de 8h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

CONTACT :

06 12 04 19 52
www.syvade.fr/
commander-badge-recyclerie



L'accès nécessite la commande d'un badge recyclerie.

MICRO TP Déchetterie privée

Récupère tous types de déchets (y compris du BTP) :

- Gravats, remblais,
 - Bois, palettes,
 - Végétaux,
 - Fer, plastiques,
 - Polystyrène, placo, ...
- sauf produits dangereux.

HORAIRE :

Du lundi au vendredi :
de 8h00 à 16h00

CONTACT :

www.microtp-bonifacio.fr/recyclage
Tel : 04 95 77 08 92

Comment valoriser mes déchets ?

Les recycleries

Récupèrent tous types de déchets valorisables même s'ils sont abîmés ou cassés, s'ils sont réparables. Mobilier d'extérieur, équipement terrasse, décoration, électroménagers fonctionnels, vêtements.



ENCOMBRANTS



PETITS ÉLECTROMÉNAGERS

Les Chines bonifaciennes

Pour les professionnels : il est conseillé de contacter à l'avance pour organiser une visite sur place ou envoyer des photos pour évaluation.

HORAIRE :

Du mardi au samedi
de 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 16h00

CONTACT

Françoise Tafani
06 11 69 24 60
leschineriebonifacio@gmail.com

Dinò Recyclerie Porto Vecchio

Dépôt en recyclerie ou en enlèvement sur place. Envoi photo en amont, selon modalités. Direct en magasin pour ce qui peut être revendu, soit en atelier si abîmés et réparables.

HORAIRE :

Du lundi au vendredi
de 10h30 à 18h00

CONTACT

Déborah Biancarelli
04 95 50 07 47
www.sudcorseinsertion.com

Comment valoriser mes déchets ?



Les huiles alimentaires usagées : Crea Terra Pulitta

HORAIRES :

1 fois / semaine
Tous les lundis
A partir de 6h30

OÙ ? :

Haute Ville : bidons déposés devant les devantures
Marine : point de collecte sur le port
NB : Peut collecter aux alentours de Bonifacio

CONTACT :

06 22 45 79 80



Anti-Gaspi avec l'application Too good to go

Professionnels, vendez vos excédents alimentaires au lieu de les jeter

- Fruits/légumes vieillissants, DLC proche, restes alimentaires, contenu mystère...
- Prix : 1/3 du prix de vente initial

Interface intuitive :
les utilisateurs de l'application peuvent parcourir les offres disponibles (horaires...)

Paiement via l'application :
CB ou Paypal, garantissant une gestion efficace des transactions

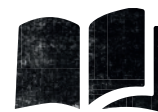


www.toogoodtogo.com

Pour les professionnels
Souscription annuelle et commission pour chaque repas vendu

LÉGISLATION

9 A bon entendeur, responsabilités et lois



Tout producteur ou détenteur de déchets est tenu d'en assurer la gestion, conformément à la réglementation. Il est responsable jusqu'à leur élimination ou **valorisation finale**, même lorsque le déchet est transféré à des fins de traitement à un tiers (Article L541-2 du Code de l'Environnement).

Focus sur la loi Anti-Gaspillage

2021

Interdiction des pailles, couverts jetables, boîte en polystyrène... déploiement de dispositifs de vrac.

2022

Interdiction de suremballages en plastique, obligatoire d'avoir des fontaines à eau pour les ERP.

2023

Interdiction de vaisselle jetable dans les fast-food.

2025

Les lave-linges devront avoir un dispositif pour retenir les microfibres plastiques.

2016

Loi pour la transition Énergétique et la Croissance verte. Obligation de trier les déchets selon **5 flux** : papier/carton, métal, plastique, verre et bois.

2021

Loi AGEC lutter contre le gaspillage et l'économie circulaire. Nouveaux flux : déchets de fraction minérale (gravats, béton, brique, tuile...) et de plâtre.

2024

7ème flux : mise en place du tri à la source concernant le biodéchets pour tous les producteurs. Compostage ou la collecte de biodéchets.

2025

8ème flux : tri des déchets textile.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD-CORSE

Accueil : 04 95 70 73 43
secretariat.general@cc-sudcorse.fr

Service Environnement - Ambassadeurs du tri

07 76 62 34 00
tri.environnement@cc-sudcorse.fr

Service Collecte - Secteur Bonifacio

07 55 65 76 17
collecte.environnement@cc-sudcorse.fr

MAIRIE DE BONIFACIO / CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

04 95 50 41 09
ctm@mairiebonifacio.com

RECYCLERIE DU SYVADEC

06 12 04 19 52

